



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 25-janv.-2018

Date de révision : 25-janv.-2018

Version 1

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	Febreze PLUGS Linen & Sky (2 of 2)
Identificateur de produit	91598021_A_RET_NG
Type de produit	Produit fini - la consommation (détail) Utiliser seulement
Utilisation recommandée	Assainisseur d'air.
Restrictions d'utilisation	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
Synonymes	91258034
Données du fournisseur de la fiche de sécurité	PROCTER & GAMBLE - Fabric and Home Care Division Ivorydale Technical Centre 5289 Spring Grove Avenue Cincinnati, Ohio 45217-1087 USA Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5 1-800-331-3774
Courriel	pgsds.im@pg.com
Numéro d'appel d'urgence	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA ne s'applique pas aux produits de consommation tels que définis par la Loi américaine sur la sécurité des produits de consommation, qui sont utilisés comme prévu (durée et fréquence de consommation typiques). Cette FDS est offert à titre gracieux pour aider à aider dans la manipulation et l'utilisation appropriée du produit.

Ce produit est classifiés sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit.:

Catégorie de danger

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Mot indicateur ATTENTION

Mentions de danger Provoque une sévère irritation des yeux
Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS D'INGESTION : Rincez la bouche. NE PAS provoquer le vomissement.

Boire un ou deux verres d'eau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Aucun

Conseils de prudence - Élimination

Aucun

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
1,6-Octadien-3-ol, 3,7-dimethyl-	1,6-Octadien-3-ol, 3,7-dimethyl-	No	78-70-6	15 - 20
PPG-2 Methyl Ether	PPG-2 Methyl Ether	No	34590-94-8	10 - 15
2,6-Dimethyl-7-octen-2-ol	2,6-Dimethyl-7-octen-2-ol	No	18479-58-8	10 - 15
2H-Pyran-4-ol, tetrahydro-4-methyl-2-(2-methylpropyl)-	2H-Pyran-4-ol, tetrahydro-4-methyl-2-(2-methylpropyl)-	No	63500-71-0	5 - 10
Acetic acid, phenylmethyl ester	Acetic acid, phenylmethyl ester	No	140-11-4	1 - 5
1,6-Octadien-3-ol, 3,7-dimethyl-, 3-acetate	1,6-Octadien-3-ol, 3,7-dimethyl-, 3-acetate	No	115-95-7	1 - 5
Cyclamen Aldehyde	Cyclamen Aldehyde	No	103-95-7	1 - 5
D-Limonene	D-Limonene	No	5989-27-5	0.5 - 1.5
Octanal, 7-hydroxy-3,7-dimethyl-	Octanal, 7-hydroxy-3,7-dimethyl-	No	107-75-5	0.5 - 1.5
3,4,5,6,6-Pentamethylhept-3-en-2-one	3,4,5,6,6-Pentamethylhept-3-en-2-one	No	81786-74-5	0.5 - 1.5
3-Buten-2-one, 3-methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-	3-Buten-2-one, 3-methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-	No	127-51-5	0.5 - 1.5
Indeno[4,5-d]-1,3-dioxin, 4,4a,5,6,7,8,9,9b-octahydro-7,7,8,9,9-pentamethyl-	Indeno[4,5-d]-1,3-dioxin, 4,4a,5,6,7,8,9,9b-octahydro-7,7,8,9,9-pentamethyl-	No	365411-50-3	0.1 - 1.0
Helional	Helional	No	1205-17-0	0.1 - 1.0
3-Cyclohexene-1-carboxaldehyde,	3-Cyclohexene-1-carbox	No	68039-49-6	0.1 - 1.0

2,4-dimethyl-Dodecanal	aldehyde, 2,4-dimethyl-Dodecanal			
1,3-Benzodioxole-5-carboxaldehyde	1,3-Benzodioxole-5-carboxaldehyde	No	112-54-9	0.1 - 1.0
6-Octen-1-ol, 3,7-dimethyl-beta-Pinene	6-Octen-1-ol, 3,7-dimethyl-beta-Pinene	No	120-57-0	0.1 - 1.0
		No	106-22-9	0.1 - 1.0
		No	127-91-3	0.1 - 1.0

Renseignements complémentaires Les concentrations réelles de substance se situent dans les plages indiquées. Les valeurs maximales ne représentent pas nécessairement les valeurs présentes dans la formule

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Ingestion	Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun.
Danger particulier	Aucun connu.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Conseils pour les services d'intervention d'urgence	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	No. CAS	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
PPG-2 Methyl Ether	34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm S*	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m ³ (vacated) S* S*	Mexico: TWA 100 ppm Mexico: TWA 60 mg/m ³ Mexico: STEL 150 ppm Mexico: STEL 900 mg/m ³
Acetic acid, phenylmethyl ester	140-11-4	TWA: 10 ppm		
beta-Pinene	127-91-3	TWA: 20 ppm		

Nom chimique	No. CAS	Alberta	Québec	Ontario TWAEV	Colombie-Britannique
PPG-2 Methyl Ether	34590-94-8	TWA: 100 ppm TWA: 606 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 909 mg/m ³ Skin	TWA: 100 ppm TWA: 606 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 909 mg/m ³ Skin	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm Skin	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm Skin
Acetic acid, phenylmethyl ester	140-11-4	TWA: 10 ppm TWA: 61 mg/m ³		TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm
beta-Pinene	127-91-3	TWA: 20 ppm TWA: 111 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 112 mg/m ³	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm Dermal Sensitizer

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: Aucun équipement de protection particulier requis
	Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Utilisez des lunettes de protection
Protection des mains	Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: Pour les peaux sensibles ou utilisation prolongée, porter des gants
	Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Gants de protection
Protection de la peau et du corps	Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: Aucun équipement de protection particulier requis
	Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Porter un vêtement de protection approprié
Protection respiratoire	Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: Aucun équipement de protection particulier requis
	Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide	
Aspect	incolore Pâle Jaune	
Odeur	caractéristique	
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible	
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarque</u>
pH	Non déterminé	
point de fusion/congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	79 °C / 174.2 °F	vase clos. N'entretient pas la combustion.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	.
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	.
Viscosité	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en COV des produits de consommation	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Matières incompatibles	Aucun en particulier.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Aucun effet connu.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Ingestion	Aucun effet connu.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Aucun effet connu.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation de la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Effets neurologiques	Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
Tératogénicité	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Effets sur les organes cibles	Aucun effet connu.
Danger par aspiration	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
1,6-Octadien-3-ol, 3,7-dimethyl-	78-70-6	2790 mg/kg bodyweight (rat)	-	-
Cyclamen Aldehyde	103-95-7	3810 mg/kg bodyweight (rat)	-	-
1,3-Benzodioxole-5-carboxaldehyde	120-57-0	2700 mg/kg bodyweight (rat)	-	-
6-Octen-1-ol, 3,7-dimethyl-	106-22-9	3450 mg/kg bodyweight (rat)	2650 mg/kg bodyweight (rabbit)	-

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Codes Californie déchets dangereux³³¹
(non-ménage de réglage)**

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IMDG Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	No. CAS	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	CERCLA/SARA 302 TPQ
1-Butanol, 3-methyl-, 1-acetate	123-92-2	5000 lb	-	

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	No. CAS	CWA - Quantités à	CWA - Polluants	CWA - Polluants	CWA - Substances
--------------	---------	-------------------	-----------------	-----------------	------------------

		déclarer	toxiques	prioritaires	dangereuses
1-Butanol, 3-méthyl-, 1-acétate	123-92-2	-	-	-	X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Réglementations des Etats

Nom chimique	No. CAS	New Jersey
PPG-2 Methyl Ether	34590-94-8	X
Acetic acid, phenylmethyl ester	140-11-4	X

Nom chimique	No. CAS	Massachusetts
PPG-2 Methyl Ether	34590-94-8	X

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
PPG-2 Methyl Ether	34590-94-8	X
1-Butanol, 3-méthyl-, 1-acétate	123-92-2	X

Inventaires internationaux**ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 25-janv.-2018

Date de révision : 25-janv.-2018

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité